

Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

Date de révision: 07.10.2015

Code du produit: 1479

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Adjuvant pour carburant diesel en usage hivernal

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	CTP GmbH	
Rue:	Saalfelder Strasse 35h	
Lieu:	D-07338 Leutenberg	
Téléphone:	+49 (0)36734 230-0	Téléfax: +49 (0)36734 230-22
e-mail:	msds@bluechemgroup.com	
Interlocuteur:	Jens Moeller, Dipl.-Chem.	Téléphone: +49 (0)36734 230-19
Internet:	www.bluechemgroup.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Pour Allemagne: +49-361-730730 (24 heures/7 jours)**Information supplémentaire**

Numéro d'article: 51098, 51099, 51100, 51101, 51093, 51090

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Cancérogénicité: Carc. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 1

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Susceptible de provoquer le cancer.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

distillats légers (pétrole), hydrotraités

Gazole - non spécifié, combustibles pour moteur diesel no 2

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

Date de révision: 07.10.2015

Code du produit: 1479

Page 2 de 8

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas respirer Vapeur/Aérosol.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Améliorant de fluidité/antigel
Lubrifiant
Détergents
dispersants

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-82-1	distillats légers (pétrole), hydrotraités			50 - < 55 %
	919-164-8		01-2119473977-17	
	STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H372 H304 H412 EUH066			
68476-34-6	Gazole - non spécifié, combustibles pour moteur diesel no 2			25 - < 30 %
	270-676-1			
	Carc. 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H351 H304 H411 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après inhalation

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Veiller à un apport d'air frais. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter

Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

Date de révision: 07.10.2015

Code du produit: 1479

Page 3 de 8

un médecin.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone. poudre sèche d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser une protection respiratoire adéquate

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable kieselguhr. liant universel. Sciure de bois.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation d'aérosol

Préventions des incendies et explosion

Fortement échauffé, le produit dégage des vapeurs combustibles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

Ne pas conserver à des températures inférieures à : 0 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

Date de révision: 07.10.2015

Code du produit: 1479

Page 4 de 8

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m³	F/m³	Catégorie	Origine
68476-34-6	Combustibles pour moteur diesel n° 2 - Gazole - non spécifié	-	100		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	

Conseils supplémentaires

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

hydrocarbures.

Groupe 1

200 ml/m3 (ppm) 1000 mg/m3

Limite catégorie 4

Mesures d'hygiène

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes à monture.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : PVC (Chlorure de polyvinyle).

Protection respiratoire

Masque de protection respiratoire non nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide, trouble
Couleur: incolore -
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Modification d'état

Pour Point: -9 °C

Point d'éclair: 62 °C

Dangers d'explosion

non explosif.

Densité (à 20 °C): 0,84 - 0,86 g/cm³

Viscosité cinématique:
(à 40 °C) 12,7 mm²/s

9.2. Autres informations

Aucune donnée

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

Date de révision: 07.10.2015

Code du produit: 1479

Page 5 de 8

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aldéhyde
Fumée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
64742-82-1	distillats légers (pétrole), hydrotraités			
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 >3400 mg/kg	Lapin	
68476-34-6	Gazole - non spécifié, combustibles pour moteur diesel no 2			
	par voie orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 >10 mg/l	Rat	

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: Irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucun effet cancérogène ou altération génétique héréditaire suspecté.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
64742-82-1	distillats légers (pétrole), hydrotraités				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10-100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 50-100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 10-22 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne s'enrichit pas dans les organismes.

Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

Date de révision: 07.10.2015

Code du produit: 1479

Page 6 de 8

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

Définir les critères d'élimination avec l'organisme agréé.

L'élimination des emballages contaminés

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dégagee:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)
14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

Date de révision: 07.10.2015

Code du produit: 1479

Page 7 de 8

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:

III

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dégagee:

E1

Transport maritime (IMDG)
14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:

III

9



Marine polluant:

P

Dispositions spéciales:

274, 335, 969

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dégagee:

E1

EmS:

F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:

III

9



Dispositions spéciales:

A97 A158 A197

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y964

Quantité dégagee:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

964

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

450 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

964

IATA-Quantité maximale (cargo):

450 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

oui



Diesel Conditioner & Anti-Gel 1:1000

Date de révision: 07.10.2015

Code du produit: 1479

Page 8 de 8

Matières dangereuses:

Gazole - non spécifié, combustibles pour moteur diesel no 2

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: distillats légers (pétrole), hydrotraités

Information supplémentaire

Contient: (Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents)

> 30 % hydrocarbures aliphatiques

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

Information supplémentaire

En ce qui concerne la DIRECTIVE 2008/105/CE, aucun des ingrédients n'est inscrit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)